
HISTOIRE

DU

CHERIF BOU BAR'LA

(Suite. — Voir les nos 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153 et 155.)

Voici maintenant le compte-rendu d'une attaque que Bou Bar'la a dirigée en personne, compte-rendu dans lequel le lieutenant David expose la situation du poste de Beni-Mançour :

« Beni-Mançour, le 28 mai 1852.

» J'ai l'honneur de vous faire parvenir des nouvelles
» qui me sont communiquées par le commandant Dar-
» gent; je les connaissais depuis hier soir, mais je crai-
» gnais de vous les transmettre trop légèrement.
» Le cherif Bou Bar'la s'est porté, hier 27, avec quel-
» ques cavaliers seulement, sur la rive droite de l'Oued-
» Sahel, a poursuivi les contingents des Oulad-Rzina
» (Beni-Abbès), leur a fait quinze prisonniers, s'est élan-
» cé sur les villages où il a razé un troupeau de chèvres
» et quelques mulets, enfin, a tué ou blessé trois hom-
» mes et s'est emparé du Chikh-Cherif-el-Haoussine et de
» plusieurs fusils.

» Je vous annonçais déjà précédemment quelques-
 » unes des captures de Bou Bar'la; je suis convaincu,
 » qu'à moins de mesures très énergiques, une insur-
 » rection générale, alimentée par la crainte, se propagera
 » dans toute la vallée.

» J'ai l'honneur de vous faire remarquer que, jusqu'à
 » ce jour, le cherif n'a pu inquiéter les tribus de mon
 » commandement, j'ai dépisté ses embuscades; quoique
 » très rapproché du fort de Beni-Mançour (son camp
 » n'est pas à deux lieues), il n'a réussi que dans le bas
 » de la vallée, à plusieurs heures de la limite extrême
 » qui m'est assignée de ce côté, et sur des tribus
 » protégées par des spahis et un goum nombreux de la
 » Medjana. — Bou Bar'la a pour noyau cent cavaliers et
 » cent fantassins arabes.

» Hier matin, j'entendais quelques coups de fusil; je
 » suis monté immédiatement à cheval avec mes cin-
 » quante meilleurs cavaliers et, après une heure de
 » course forcée, je me mettais aux ordres du comman-
 » dant Dargent qui, avec une force de 400 à 500 Kabyles
 » des Beni-Abbès, une soixantaine de spahis et 200 che-
 » vaux de goum, protégeait sur la rive gauche, à une
 » demi-lieue de son camp, les récoltes des gens de
 » Bou-Djelil.

» Le combat n'était pas engagé, les coups de fusil que
 » j'avais entendus n'étaient que le signal de la réunion
 » des contingents. Une heure après, Bou Bar'la, dra-
 » peau en tête et ses cavaliers, descendaient dans la
 » plaine, suivis par les contingents kabyles. La sagesse
 » de l'âge mûr en sait peut-être plus que l'impétuosité
 » de la jeunesse; l'ennemi était arrivé à portée de fusil,
 » lorsque le commandant Dargent fit commencer la re-
 » traite par les spahis et donna l'ordre au goum de
 » suivre le mouvement (1). Après être resté en arrière,

(1) Nous savons que les ordres les plus formels défendaient à nos officiers de franchir la rivière.

» je dus, la rage dans l'âme, abandonner un terrain de
 » combat superbe et obéir aux ordres que j'avais eu la
 » déférence d'accepter. Bou Bar'la, avec une audace au-
 » torisée par les circonstances, a franchi la rivière sur
 » notre gauche et, pendant que nous étions tranquille-
 » ment à déjeuner, il exécutait le coup de main que je
 » mentionne plus haut. Je dois, pour mettre ma respon-
 » sabilité à couvert, vous rappeler les moyens d'action
 » dont je dispose :

- » 25 soldats du bataillon d'Afrique (1);
- » 12 spahis;
- » 60 chevaux des goums (très mauvais);
- » 28 cavaliers inscrits (le départ de Bel-Kher a di-
 » minué l'effectif.)

» Mettant de côté ce qui est nécessaire pour garder
 » le fort, la Smala, le camp du goum, je fais mes courses
 » avec une cinquantaine de cavaliers sur lesquels la
 » moitié seulement m'inspire quelque confiance. Ajou-
 » tez que je dois protéger seize bras inutiles, car les
 » transportés que j'avais demandés sont arrivés sans
 » armes et sans outils.

» Pour les munitions, les spahis ont 30 cartouches, les
 » soldats du bataillon d'Afrique 60. Pas un homme du
 » goum, pas un mokhazni n'a deux charges de poudre.
 » J'ai 1,500 cartouches au fort, pour 88 cavaliers arabes,
 » cela fait donc 16 à 17 cartouches par cavalier; une
 » attaque ou un combat de deux heures me laisserait
 » sans munitions.

» Je le dis avec conviction, à aucune époque, même
 » lorsque M. Hamoud, sous-lieutenant indigène, com-
 » mandait la vallée, lorsque Bou Bar'la était loin du
 » fort chez les Zouaoua, les moyens laissés à l'officier

(1) Ce n'est que le 2 juin que l'ordre de porter la garnison à 40 hommes, avec un officier, a été exécuté.

» n'ont été aussi nuls. Je ne parle pas de M. Beaupêtre
 » qui avait toujours 500 à 600 chevaux et un fort peleton
 » de spahis.

» Quant à moi, je ne vous demande pas un homme de
 » cavalerie de plus; j'ai déjà trop de goum; si vous pou-
 » vriez le prendre et me donner en place quinze spahis de
 » plus, ce qui me ferait vingt-sept, j'aurais assez de
 » cavalerie pour aller partout dans la plaine.

» Je crois que la garde du fort n'est pas suffisante; il
 » n'est pas douteux que vingt-cinq hommes, derrière
 » des crénaux, défient tous les Kabyles de la vallée;
 » mais il faut faire la part des gardes, de la vigilance. Il
 » faut ici une compagnie, pour ne pas excéder les
 » hommes de service, car nous faisons ici un métier
 » d'avant-postes où il ne faut pas s'endormir une mi-
 » nute. Le peu de monde que j'ai me force de ne pas trop
 » exiger, et je dois avouer qu'une surprise ne serait pas
 » difficile.

» Je résume les demandes que les circonstances me
 » forcent à vous adresser :

» 1° Des armes pour les transportés (il y a des fusils
 » de chasseurs à pied — dix ou douze — dans les maga-
 » sins de l'artillerie à Aumale; le général d'Aurette me
 » les a refusés, mais le danger n'était pas aussi proche);

» 2° 10,000 cartouches à capsule, ce qui est une ré-
 » serve très ordinaire pour un fort placé aux avant-
 » postes;

» 3° Des outils pour les transportés, délivrés par le
 » Génie sur un ordre supérieur.

» Les transportés me sont arrivés le 25 sans état no-
 » minatif, sans liste numérique, sans vivres, sans armes,
 » sans outils. Je les nourris sans connaître les alloca-
 » tions qui leur sont faites et par humanité, pour ne pas
 » les laisser mourir de faim. Je les ai demandés, il est
 » vrai, mais je les comprenais prêts à entreprendre des

» travaux; l'ouvrage ne leur manquera pas, mais il leur
 » faut les moyens d'exercer leur industrie.

» J'ai cru de mon devoir, mon commandant, de vous
 » soumettre mes embarras; je n'ai pas la moindre pré-
 » occupation personnelle et j'obéis seulement à ma
 » conscience en ne vous laissant pas ignorer ma posi-
 » tion.

» *Signé* : JÉRÔME DAVID. »

Les transportés dont il est question dans cette lettre, sont des transportés politiques de 1852. C'était une idée assez singulière que d'envoyer ces hommes, dénués de tout, dans une localité où il n'y avait aucune sécurité, où on ne pouvait que les confiner dans le fort et où ils ne pouvaient ni s'établir, ni trouver de travail libre. Heureusement qu'ils n'étaient pas nombreux et qu'ils ne séjournèrent pas trop longtemps à Beni-Mançour.

Nous avons vu que, dans les premiers jours de mai, le bach-agma Si El-Djoudi avait versé à Dra-el-Mizan une grande partie de la lezma qu'il s'était engagé à fournir, mais que le Gouverneur général avait encore refusé de lever le blocus parce que Bou Bar'la n'avait pas encore été expulsé de la Kabylie. Cette condition s'est trouvée remplie, comme nous l'avons vu, peu de jours après et le Gouverneur général voulut consacrer par sa présence, l'acte de levée du blocus à la suite duquel les tribus kabyles pourraient bénéficier des avantages donnés aux tribus soumises. Il partit d'Alger le 9 juin, visita les colonnes occupées à ouvrir des routes en Kabylie et arriva à Dra-el-Mizan où le capitaine Beauprêtre (1) lui présenta le bach-agma et tous les notables kabyles qui l'avaient déjà accompagné à Alger.

Le général Randon leur déclara que, reconnaissant la

(1) Il avait été nommé capitaine au 2^e Zouaves le 23 avril 1852.

bonne volonté qu'ils avaient mise à exécuter les conditions qu'il leur avait imposées, il allait faire lever le blocus, faire relâcher les otages et que les Kabyles des tribus qui avaient payé leur lezma, seraient autorisés à voyager avec des permis individuels, valables pour un an, revêtus du cachet du bach-agma Si El-Djoudi et visés par le chef de l'annexe de Dra-el-Mizan. Tout voyageur non pourvu de ce permis devait être arrêté et traité en ennemi.

Les tribus dont on avait accepté la soumission étaient les suivantes: Beni-Ouassif, Beni-bou-Akkach, Beni-bou-Drar, Beni-Attaf, Akbiles, Beni-Yenni, Beni-Menguellat, Timer'eras, Ogdal, Beni-Yahia, Beni-Ouakour et Beni-Kani.

Si El-Djoudi se servit d'abord du pouvoir de délivrer des permis de voyage qui lui était donné, pour favoriser ses partisans; puis, en homme pratique qu'il était, il arriva bien vite à en faire un moyen de se créer des revenus (1). Il fit payer ses permis huit francs par les piétons et 15 fr. par les Kabyles voyageant avec un mulet. Cette exigence fut acceptée facilement, parce que le besoin de commercer était pressant; mais plus tard le bach-agma trouva la durée d'un an trop longue, il fit renouveler le permis plus souvent, ce qui amena de vives réclamations et rendit de la force à l'opposition. Si El-Djoudi s'était trouvé à ses débuts en face d'une grave difficulté; lorsqu'il avait été faire sa soumission à Alger, chaque tribu s'était fait représenter par des meneurs qui avaient tous la prétention de devenir quelque chose; or, comme chacune d'elles avait envoyé 10 ou 15 individus, le bach-agma ne put donner satisfaction à tous les appétits et beaucoup de ses partisans se retournèrent contre lui.

Bou Bar'la qui guettait le moment favorable, crut qu'il pouvait reparaître aux Beni-Sedka et, le 16 juin, c'est-à-

(1) Il avait déjà un traitement fixe de 6,000 fr.

dire quelques jours à peine après la visite du Gouverneur général à Dra-el-Mizan, il quittait les Beni-Melli-keuch et rentrait aux Oulad-Ali-ou-Illoul. Quelques jours auparavant, le 11 juin, il avait encore fait une petite razzia sur les Illoula et leur avait tué un homme et fait quelques prisonniers.

Les troupes qui étaient employées, comme nous l'avons vu, à ouvrir des routes aux abords de la Grande-Kabylie, étaient réparties en deux brigades. La première brigade était aux ordres du général Paté, commandant de la subdivision d'Alger (1), lequel avait son quartier général à Bordj-Menaïel ; elle comprenait :

- Deux bataillons du 22^e Léger ;
- Le 1^{er} bataillon de Chasseurs à pied ;
- Le bataillon de Tirailleurs indigènes ;
- Le 5^e escadron du 1^{er} Chasseurs d'Afrique ;
- Une section d'Artillerie ;
- Une compagnie du Génie.

Cette brigade avait pour mission de rendre praticable la route de l'Oued Corso à Tizi-Ouzou, ainsi que deux embranchements, l'un sur Dra-el-Mizan, l'autre sur Dellys, par Bordj-Sebaou.

La deuxième brigade était aux ordres du général d'Aurèle de Paladines, commandant de la subdivision d'Aumale (2), lequel avait établi son quartier général à Dra-el-Mizan. Cette brigade comprenait :

- Deux bataillons du 25^e Léger ;
- Deux bataillons du 1^{er} de Zouaves ;
- Un bataillon du 60^e de Ligne ;
- Un escadron du 1^{er} Spahis ;
- Une section d'Artillerie.

(1) Il avait été nommé au commandement de cette subdivision le 22 janvier 1852.

(2) Promu général de brigade le 24 décembre 1851, il avait été nommé au commandement de la subdivision d'Aumale le 18 février 1852.

Elle avait pour tâche de mettre en état la route d'Aumale à Dra-el-Mizan, par Bouïra, et celle d'Aumale à Beni-Mançour.

Toutes ces troupes, qui avaient un effectif total de 228 officiers, 7,757 hommes de toutes armes, 360 chevaux et 474 mulets, avaient pris leurs emplacements dès le 15 mai, et elles avaient immédiatement commencé leurs travaux.

Cette concentration de forces avait eu pour but, dans le principe, une expédition contre les Kabyles du Djurdjura; mais le ministre de la guerre ayant décidé qu'on ne ferait rien de ce côté cette année, et que tout l'effort serait porté sur les tribus de Collo, les deux brigades ne formèrent plus qu'une colonne d'observation, prête à agir, en cas de besoin, pendant la durée des opérations de la colonne expéditionnaire de Collo. Cette colonne expéditionnaire, commandée par le général de Mac-Mahon, s'était mise en marche de Mila le 12 mai.

Le commandement de la colonne d'observation du Djurdjura avait été donné au général Camou, qui s'était transporté à Dra-el-Mizan le 19 mai, avec une partie de l'état-major de la division.

Nous avons vu plus haut que le bach-agma Si El-Djoudi avait été reçu à coups de fusil, lorsqu'il avait été demander aux Ouadia leur lezma; cette tribu n'avait naturellement pas été comprise parmi celles autorisées à voyager, et elle était considérée comme insoumise.

Le général Camou voulut l'amener à composition, en faisant moissonner, par les contingents des tribus soumises, les récoltes qu'elle possédait dans la plaine d'El-Boteha, et qui étaient arrivées à maturité. Ces contingents avaient été convoqués pour le 18 juin, à l'il-Imoula, et ils furent envoyés à la moisson sous la protection du goum du capitaine Beauprêtre. Voici comment le général Camou rend compte de cette opération, qui devait avoir des suites importantes :

« Dra-el-Mizan, le 19 juin 1852.

» Les tribus kabyles réunies chez les Ir'il-Imoula n'ont
 » trouvé personne devant elles dans la journée du 18;
 » elles ne se sont d'ailleurs trouvées qu'aujourd'hui
 » assez en nombre pour descendre dans la plaine sous
 » la conduite de M. Beauprêtre et y commencer la mois-
 » son chez les Ouadia. Cette tribu avait fait des prépa-
 » ratifs de défense et établi des retranchements autour
 » de son marché. Ces dispositions n'ont pas empêché
 » l'attaque du goum d'avoir lieu. Bou Bar'la, qui n'avait
 » qu'un très petit nombre de cavaliers (six) avec lui, est
 » venu se mêler aux Ouadia. A partir de ce moment
 » M. Beauprêtre s'est appliqué à attirer le cherif à bonne
 » portée et a assez bien réussi pour que, dans un dernier
 » engagement, Bou Bar'la fût atteint d'une balle à la poi-
 » trine..... Le goum de Beauprêtre n'a eu qu'un cheval
 » tué et quelques chevaux blessés; les pertes des Kaby-
 » les ennemis ne nous sont pas encore connues. Nos
 » tribus ont fait la moisson sans autre résistance et
 » sans pouvoir attirer les Ouadia hors de leurs retran-
 » chements.

» Les contingents de nos tribus kabyles ont montré
 » peu d'empressement et n'ont point échangé de coups
 » de fusil avec l'ennemi qui, de son côté, n'a point tiré
 » sur eux. Quant à Si El-Djoudi, il avait prévenu dès
 » hier soir, que ses contingents ne seraient prêts que
 » lundi.

» M. le capitaine Beauprêtre va continuer ses opéra-
 » tions de la moisson, des mesures efficaces seront pri-
 » ses pour stimuler le zèle de nos contingents. La bles-
 » sure de Bou Bar'la, qui se fait passer pour invulnéra-
 » ble, produira de l'effet chez les Kabyles.

» *Signé* : CAMOU.

» *P. S.* — On dit que la blessure est à la tête et qu'elle
 » est grave. »

Voici comment Cherif ben El-Arbi, ancien chaouch du capitaine Beauprêtre (1), qui est l'auteur de la blessure de Bou Bar'la, raconte cette affaire : « Le goum était allé jusqu'au pied des Oulad-Ali-ou-Illoul couvrant les contingents kabyles qui faisaient la moisson ; Bou Bar'la arriva de ce côté, avec les Beni-Sedka et les Beni-Ouassif, pour nous attaquer. Le capitaine Beauprêtre fit alors reculer le goum jusqu'à hauteur du marché des Ouadia pour attirer les Kabyles, puis il les fit charger ; nous eûmes un certain nombre de chevaux blessés dans cet engagement. Comme les Kabyles nous tournaient par le pied des hauteurs, nous dûmes reculer. Le capitaine Beauprêtre, avec les Spahis, se posta à Tizi-Ntleta et le goum que je conduisais se tint dans la plaine d'El-Boteha où les Kabyles ne seraient pas venus nous chercher. Bou Bar'la marcha sur nous avec ses cavaliers, fit feu sur le cavalier Ben Hadroug et lui blessa son cheval, il tira aussi sur le cavalier Ben Haggach. Nous étions séparés par un ravin infranchissable à l'endroit où nous étions, et je voulais profiter du moment où Bou Bar'la allait recharger son arme pour tirer sur lui ; mais chaque fois que je le mettais en joue, il faisait cabrer son cheval pour se couvrir. Je pus enfin faire feu, et j'atteignis le cherif à la tête, il se cramponna au cou de son cheval pour ne pas tomber et ses gens accoururent à son aide.

» L'occasion était excellente pour le faire prisonnier et je voulus ramener le goum, mais il se conduisit mollement et je ne pus l'enlever. Il y avait quelque chose d'insolite dans la conduite des tribus soumises et on sentait qu'on ne pouvait pas compter sur elles ; aussi le capitaine Beauprêtre se retira-t-il jusqu'aux Mechtras, pour éviter une trahison. »

(1) Il a été longtemps interprète pour la langue kabyle au conseil de guerre d'Alger ; en dernier lieu il était oukaf à la medersa et il est mort récemment.

Bou Bar'la fut emporté à Mecherik ; sa blessure était fort grave et il resta pendant quelques jours entre la vie et la mort.

Cette blessure portait une sérieuse atteinte à son prestige d'invulnérabilité qu'il avait pu garder jusque-là. Il expliqua sa mésaventure en disant qu'il avait oublié de se munir de son talisman et qu'on avait tiré sur lui avec une balle en or ; les Kabyles finirent par le croire, mais la confiance en sa mission divine ne fut plus jamais ce qu'elle avait été à ses débuts dans la carrière de cherif.

Cet événement permit de disloquer la colonne de Dra-el-Mizan plus tôt qu'on ne l'avait pensé. Dans les premiers jours de juillet les troupes qui la composaient furent renvoyées successivement dans leurs garnisons respectives et le poste de Dra-el-Mizan fut occupé, pour les travaux du bordj, par trois bataillons du 25^e Léger sous les ordres du colonel Duprat de la Roquette, par une compagnie du Génie et un détachement de Sapeurs-Conducteurs, ce qui faisait environ 2,100 hommes.

Le général Camou avait quitté la colonne le 23 juin, laissant le commandement au général Paté.

CHAPITRE V

Affaire de M. David avec les insurgés des Beni-Mellikeuch. — Réapparition de Bou Bar'la dans cette tribu. — Coup de main de Bou Bar'la sur les Beni-Abbès. — Le Cherif retourne aux Oulad-Aliou-Iloul et fait des démonstrations du côté de Dra-el-Mizan. — Note sur Si El-Hadj Amar. — Si El-Djoudi lutte pour étendre son autorité. — Bou Bar'la attaque les Beni-Ouakour. — Le chikh des Beni-Abbès Hammou Tahar ou Taja est fait prisonnier et livré

à Bou Bar'la. — Soumission des Beni-Sedka. — Selloum accueille le Cherif. — Bou Bar'la met Hammou Tahar à mort. — Le Cherif s'établit aux Beni-Idjeur.

Comme nous l'avons dit au chapitre précédent, Bou Bar'la avait reçu à la tête une blessure très grave au combat d'El-Boteha; pendant quelques jours, son entourage désespéra de le sauver; il avait fait son testament et divisé tout ce qu'il possédait en trois lots en faveur de divers groupes des Beni-Sedka insoumis; sa porte était sévèrement consignée à tout le monde et douze de ses plus fidèles cavaliers, étant venus des Beni-Mellikeuch pour le voir et peut-être aussi pour réclamer une petite part d'héritage si le Cherif venait à mourir, ils ne furent pas accueillis par les Beni-Sedka et durent s'en retourner sans avoir vu leur chef.

Malgré la maladie du Cherif, les bandes d'insurgés, qui se trouvaient chez les Beni-Mellikeuch n'en continuaient pas moins leurs déprédations habituelles; il leur fallait bien vivre. Elles étaient conduites par Mohamed ben Messaoud de l'Ouennour'a, que nous connaissons déjà et par Ahmed ben Bouzid, appartenant à la branche des Bou Renan de la famille des Oulad-Mokran et qui s'était jeté dans l'insurrection depuis un an environ. Cet Ahmed ben Bouzid était un homme d'un courage impétueux et d'une énergie remarquable.

Voici le récit d'une affaire que le lieutenant David eut avec ces bandes le 1^{er} juillet :

« Beni-Mançour, le 1^{er} juillet 1852.

» J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'ayant appris
 » que les gués de l'Oued-Sahel étaient franchis, tous les
 » mercredis dans la nuit, par de nombreuses caravanes
 » qui se portaient chez les Beni-Mellikeuch, dans l'inten-
 » tion de faire observer le blocus rigoureux dont parle

» la dépêche de la Division du 17 juin 1852, 3^e section,
 » n^o 46, je partis hier au soir avec 80 chevaux et j'allai
 » m'embusquer dans un grand ravin au delà de Bou-
 » Djelil, ayant soin de me maintenir sur la rive droite
 » afin d'éviter toute espèce d'engagement.

» Ma présence fut probablement divulguée, car, le ma-
 » tin à la pointe du jour, je fus abordé par les cavaliers
 » de Bou Bar'la, sous la direction de Si El-Messaoud et
 » de Si Ahmed ben Bouzid, qui osèrent franchir la ri-
 » vière; mes gardes se trouvèrent tout à coup face à
 » face avec les éclaireurs de l'ennemi. Mes mokhaznis,
 » ayant à leur tête Mohamed ben Chennaf, entraînés par
 » trop d'impétuosité, chargèrent à fond et les poursui-
 » virent sur l'autre rive, malgré ma défense. Ils tom-
 » bèrent sur les contingents kabyles des Beni-Melli-
 » keuch et une soixantaine de cavaliers, drapeau en tête.
 » Voyant le danger, il fallait les sauver et je me jetai,
 » avec les onze spahis que j'avais, à leur aide; j'ordon-
 » nai au goum des Adaoura de suivre mon mouvement;
 » mais il hésita, à l'exception de trois cavaliers. Nous
 » eûmes alors une véritable mêlée de quelques instants;
 » Mohamed ben Chennaf a eu ses effets troués par les
 » balles, un de mes mokhaznis, le nommé Bou Madhi, a
 » été tué; l'un des Adaoura a été tué; un autre, le chikh
 » des Adaoura, Ben Aroudj, a été admirable de sang-
 » froid: renversé de son cheval et entouré par l'ennemi,
 » il s'est dégagé et a pu être sauvé; un de mes mokhaz-
 » nis, Miloud ben Sassi, a été traversé par une balle, un
 » autre de mes chaouchs, Bou Rahla, a eu son cheval
 » tué ainsi que le chikh Ben Aroudj; enfin, un autre de
 » mes cavaliers a eu son cheval blessé.

» A ma connaissance, les pertes de l'ennemi sont de
 » deux tués, trois blessés et trois chevaux touchés.

» Serrés de très près par les fantassins des Beni-
 » Mellikeuch, nous fûmes forcés de repasser sur la rive
 » droite. Alors les Adaoura, honteux de leur inaction,
 » se lancèrent à la charge et nous restâmes maîtres du

» terrain de l'ennemi. Ne voulant cependant pas pro-
 » longer un combat qui prenait des proportions assez
 » grandes, je repassai tranquillement sur la rive droite
 » et je regagnai le fort.

» Je ferai remarquer que j'ai été attaqué sur la rive
 » droite, en pays considéré comme soumis et que je ne
 » me suis porté sur la rive gauche que forcé par les lois
 » les plus naturelles de la guerre ; je n'ai pas voulu fuir.

» Signé : Jérôme DAVID. »

Cette affaire eut du retentissement chez les Kabyles qui, suivant leur habitude, la proclamèrent comme une victoire ; ils allèrent même jusqu'à dire que, lorsque l'officier français avait vu Mohamed ben Chennaf ramené par les cavaliers insurgés, au lieu d'aller à son secours, il avait tourné bride avec ses spahis et avait regagné le bordj en toute hâte, ce qui était complètement faux. Sur l'impression de ces bruits kabyles, le commandant de la subdivision d'Aumale donna même l'ordre au lieutenant David, le 3 juillet, de renvoyer le goum et les spahis, afin de le mettre hors d'état de faire de nouvelles sorties. Cette impression ne tarda pas à se modifier puisque, dès le 4 juillet, on donnait contre-ordre et on annonçait un renfort de cent cavaliers des Adaoura, sous le commandement du caïd Abd-el-Kader des Oulad-Dris.

Le lieutenant David n'en reçut pas moins un blâme pour avoir été chercher l'ennemi sur la rive gauche de l'Oued-Sahel.

Cependant Bou Bar'la avait pu guérir de sa blessure et il ne tarda pas à reparaître dans les Beni-Mellikeuch ; sa présence donna lieu à une certaine fermentation dans les tribus voisines, comme nous allons le voir dans les deux lettres suivantes :

« Beni-Mançour, le 18 juillet 1852.

» Bou Bar'la est arrivé hier à 5 heures du soir, chez

» les Beni-Mellikeuch; je vous donne la nouvelle comme
 » certaine; vous pouvez la transmettre, j'en prends
 » toute la responsabilité. Il est très bien portant et sa
 » blessure était une fable inventée par les Zouaoua pour
 » nous apitoyer (1); il a été conduit chez les Beni-
 » Mellikeuch par tous les chefs des Zouaoua; il était
 » suivi de nombreux bagages; ses femmes doivent arri-
 » ver aujourd'hui ou demain.

» L'accueil qui a été fait à Bou Bar'la était des plus
 » chaleureux; les chefs des Beni-Mellikeuch se sont
 » réunis immédiatement et lui ont dit qu'ils le suivraient
 » partout.

» La journée d'hier a été marquée par l'assassinat de
 » deux hommes des Illoula par les Beni-Mellikeuch et
 » deux coups de main hardis sur les femmes et les trou-
 » peaux des Beni-Abbès (Oulad-Gaïd). Les Illoula parle-
 » mentent avec le Cherif; les Beni-Abbès viennent de lui
 » envoyer des intermédiaires; enfin, la terreur est au
 » comble dans le bas de la vallée. Mes tribus sont très
 » tranquilles et la présence du Cherif chez les Beni-
 » Mellikeuch ne saurait influencer, d'aucune manière, sur
 » leur conduite. Quant à moi, je vois son arrivée avec
 » beaucoup d'indifférence et si, comme il le dit, il vient
 » nous rendre visite, nous lui ferons, le mieux possible,
 » les honneurs de notre pays. Il a près de cent chevaux.

» Signé : Jérôme DAVID. »

« Beni-Mançour, le 19 juillet 1852.

» J'ai l'honneur de vous transmettre des nouvelles
 » assez importantes; j'ai comparé les divers renseigne-
 » ments qui m'arrivent, ils présentent tous une grande
 » conformité.

(1) Nous n'avons pas besoin de dire que la blessure du Cherif était très réelle.

» Bou Bar'la, très bien portant, s'est établi avec une
 » centaine de chevaux aux environs du village des Beni-
 » Ouameur (Beni-Mellikeuch, Chikh Si El-Hadj Ameur);
 » il a été rejoint par une de ses femmes, originaire des
 » Illoula; ses autres femmes sont attendues. Il a reçu
 » les députations des Gueribissa (1) et des Beni-Abbès;
 » le village des Beni-Laïale (Beni-Abbès) lui a offert de
 » venir camper sous ses murs; les Beni-Mellikeuch ont
 » manifesté une vive opposition disant qu'ils voulaient
 » mourir aux côtés du Cherif. Chez les Beni-Abbès, les
 » gens de Bou-Djelil seuls paraissent indécis; ils ont
 » des ôtages à Sétif. Plusieurs villages de cette tribu ont
 » exposé au Cherif que leur position défensive ne leur
 » permettait pas de braver les troupes françaises, mais
 » qu'il trouverait chez les Beni-Abbès armes, poudre,
 » argent et ravitaillements. Les chefs de plusieurs frac-
 » tions des Zouaoua ne quittent pas Bou Bar'la et dé-
 » mentent, aux yeux des populations de la vallée, la
 » prépondérance que nous avons paru obtenir.

» Les Beni-Ouakour lui ont envoyé des musiciens
 » pour le féliciter sur son arrivée; les sons discordants
 » de cette fête s'entendaient très bien aux Beni-Mançour,
 » ce matin.

» Si ben Ali Cherif (2) a réuni les Illoula pour répondre
 » à un défi du cherif, mais l'arrivée inattendue des Beni-
 » Abbès a reculé les idées guerrières de Bou Bar'la et il
 » ne s'est pas rendu au rendez-vous qu'il avait pro-
 » voqué.....

» Signé : Jérôme DAVID. »

(1) C'est le village que les Kabyles désignent sous le nom de Takerbouzt.

(2) Le marabout de Chellata, Si Mohamed Saïd ben Ali Cherif, avait été absent pendant quelque temps du pays; il avait été appelé à Paris pour assister à la distribution des aigles (10 mai 1852). Il était rentré en passant par les Beni-Mançour et le lieutenant David l'avait accompagné le 15 juin jusque dans ses montagnes où il avait reçu un accueil enthousiaste et où son retour avait donné lieu à des fêtes et à des réjouissances extraordinaires.

Le Cherif alla déjeuner, le 21 juillet, aux Beni-Hamdoun et il y avait réuni des contingents en annonçant qu'il allait marcher sur Selloum et les Beni-Ouakour, où il avait un parti considérable, puis, se rabattre sur les Cheurfa qui tenaient pour nous. Nous allons voir comment après avoir donné le change de cette manière sur ses intentions, il frappa un coup hardi sur les Beni-Abbès.

« Beni-Mançour, le 23 juillet 1852.

» Je complète les nouvelles précédentes que je vous
 » avais adressées sur Bou Bar'la. Dans la nuit du 21 au
 » 22, il se porte chez les Beni-Hamdoun avec un millier
 » de fantassins et tout son goum, annonçant l'intention
 » d'attaquer les Cheurfa. Cette démonstration est suivie
 » d'un commencement d'effet; à minuit il quitte les
 » Beni-Hamdoun (Beni-Mellikeuch) se dirigeant vers
 » l'Ouest; des feux de signaux annoncent son départ.
 » Aussitôt je fais monter le goum à cheval, ainsi que les
 » mokhaznis, prêt à secourir les Cheurfa au premier
 » coup de feu; les Beni-Mançour prennent les armes et
 » nous restons jusqu'au jour dans l'attente des événe-
 » ments. Le Cherif, après une marche de quelques ins-
 » tants du côté des Cheurfa, se rabat vers les Illoula,
 » congédie les contingents des Beni-Mellikeuch et s'em-
 » busque avec ses cavaliers à Sebain-Chikh; une partie
 » de la journée se passe dans l'attente. Vers les midi
 » (journée du 22), il se jette sur les gens de Taourirt ou
 » Abla, village des Beni-Abbès, s'empare de plusieurs
 » troupeaux des Beni-Abbès, tue huit hommes parmi
 » lesquels le fils du marabout Si Mohamed ben Mihoub
 » (Beni-Abbès), emmène quatre prisonniers blessés (1),
 » se rejette du côté d'Akbou où il a un engagement

(1) Des renseignements plus précis ont porté les pertes des Beni-Abbès à treize hommes tués, cinq blessés et quatre prisonniers. Bou Bar'la a perdu un homme et un cheval.

» meurtrier avec les Beni-Aydel, dont je ne connais pas
 » les détails, et, enfin, rentre triomphant chez les Beni-
 » Mellikeuch, faisant dire aux Beni-Abbès et aux servi-
 » teurs de Si ben Ali Cherif, qu'il leur en fera presque
 » journallement autant, jusqu'à ce qu'ils viennent lui
 » amener des chevaux de soumission.

» Ces hostilités, si les Beni-Abbès et les serviteurs de
 » Si ben Ali Cherif n'étaient pas partagés en deux camps,
 » auraient au moins le résultat favorable de placer des
 » haines de sang entre les insoumis et nos serviteurs ;
 » mais, avec les menées qui agitent les tribus, nous ne
 » devons pas nous dissimuler, qu'à moins d'action
 » prompte et vigoureuse de notre part, le mal ira en
 » s'augmentant et que ces tribus divisées et incapables
 » de résister à une force organisée, doivent infaillible-
 » ment et forcément suivre la bannière de nos ennemis.

» Quant à moi, je me maintiens dans l'inaction que
 » vous m'avez expressément et continuellement or-
 » donnée.

» Les nouvelles que je vous donne sont certaines ; je
 » vous les aurais communiquées dès ce matin, si je
 » n'avais voulu les appuyer sur des renseignements
 » répétés et positifs.

» Signé : Jérôme DAVID.

» P. S. J'apprends à l'instant des détails sur l'affaire
 » des Beni-Aydel et du Cherif Bou Bar'la. Ce dernier
 » avait laissé seulement quelques cavaliers pour sur-
 » veiller les Illoula et les Beni-Aydel ; ces cavaliers ont
 » été poussés par le goum de Si ben Ali Cherif qui les
 » aurait vigoureusement poursuivis et aurait eu l'avant-
 » tage. Je sais qu'un nommé Abd-Allah ech Cheurgui,
 » du goum de Si ben Ali Cherif, a été blessé, mais les
 » cavaliers de Bou Bar'la ont perdu un des leurs et ont
 » eu deux chevaux blessés ; enfin, les serviteurs du
 » marabout de Chellata paraissent avoir fait très bonne
 » contenance. »

Cette affaire a du être racontée d'une façon toute différente par les Beni-Abbès, car le général commandant la subdivision de Sétif envoyait, le 26 juillet, le télégramme suivant au Gouverneur général :

« Les nouvelles sont absolument contradictoires à » celles données chez les Beni-Mançour.

» Les Beni-Abbès ont donné un couscous à Bou » Bar'la, mais composé de grains de plomb de 18 à la » livre, et lui ont tué douze hommes. Le cheval de Bou » Bar'la a été blessé et celui de Bouzid a été tué. Les » Beni-Abbès ont eu neuf tués et huit blessés.

» Je suis toujours à comprendre comment des Beni- » Mançour, de si près, on se trompe si souvent et si » complètement sur les Beni-Abbès. Rien de nouveau, » d'ailleurs. »

Les Beni-Abbès s'étaient singulièrement vantés ; en réalité, ils se sont à peine défendus dans la journée du 22 et si le parti de Bou Bar'la a perdu, ce jour-là, un homme et un cheval c'est aux cavaliers de Ben Ali Cherif qu'en revient l'honneur, comme nous allons le voir dans l'extrait ci-après d'une lettre que ce marabout a écrite au général d'Aurette, commandant la subdivision d'Aumale :

« Je vous apprendrai que l'homme des désordres est » chez les Beni-Mellikeuch. Tous les deux jours il ras- » semble des contingents contre les Beni-Abbès et il » raze des fractions des leurs ; tous les Kabyles le » craignent. Il a tué douze hommes des Beni-Abbès et » la terreur est grande, car il s'est avancé jusqu'au » Tnin dans leur pays ; mais aujourd'hui mon goum s'est » rencontré avec les siens et s'est précipité contre les » insoumis et les a poursuivis jusqu'à Kela et leur a tué » le cheval de Bouzid l'insurgé ; il lui a tué aussi son » serviteur et s'est emparé de deux chevaux avec leurs

» selles, plus la selle d'Ahmed Bouzid. Que Dieu soit
 » loué de ce qu'il a donné la victoire aux miens contre
 » les insoumis !

» Les insurgés avaient trente chevaux et mes cava-
 » liers n'étaient que huit..... »

Bou Bar'la ne prolongea pas beaucoup son séjour dans les Beni-Mellikeuch. De l'autre côté du Djurdjura, Si El-Djoudi avait placé les chefs des Zouaoua dans l'alternative de se déclarer pour lui ou contre lui et les partis étaient sur le point d'en venir aux mains.

Les Beni-Sedka s'agitaient aussi en faveur de la soumission et une attaque, dont nous allons voir le compte-rendu dans une lettre du capitaine Beauprêtre, avait eu lieu contre la maison du Cherif. Dans ces circonstances, les chefs du parti hostile à Si El-Djoudi allèrent trouver Bou Bar'la pour lui demander de leur donner son appui et il ne put leur refuser de les suivre. Voici un extrait de la lettre du capitaine Beauprêtre dont nous venons de parler :

« Dra-el-Mizan, le 31 juillet 1852.

» Comme je tiens essentiellement à ce que vous soyez
 » au courant de tout ce qui se passe dans la montagne,
 » j'ai l'honneur de vous rendre compte que Bou Bar'la,
 » après avoir fait ses farces dans l'Oued-Sahel, rasait
 » une fraction des Illoula de Ben Ali Cherif (1), faisait
 » des prisonniers et tuait des hommes aux Beni-Abbès,
 » empêchait le caïd des Cheurfa et une partie du goum
 » qui est aux Beni-Mançour de ramener une jeune
 » mariée que ceux-ci allaient chercher aux Beni-Abbès,
 » c'est-à-dire leur coupait le chemin et les forçait à
 » prendre une autre route que celle qu'ils suivaient.
 » Après tous ces petits coups, il vient, d'après les ren-

(1) Cette razia a eu lieu le jeudi 29 juillet. L'affaire du chemin intercepté à une noce a eu lieu la veille.

» seignements qui m'ont été donnés, d'arriver chez les
 » Oulad-Ali-ou-Iloul en amenant avec lui, m'a-t-on dit,
 » les troupeaux provenant de la razia qu'il a faite chez
 » les Illoula. Il est revenu chez les Oulad-Ali-ou-Iloul
 » autant, probablement, pour mettre ses troupeaux en
 » lieu sûr que pour soutenir le parti hostile des Zoua-
 » oua, qui va entrer en guerre avec Si El-Djoudi, car il
 » n'y a guère moyen maintenant, vu l'état où en sont les
 » choses, que les Zouaoua ne se battent pas entre eux.
 » C'est, du reste, ce qui peut arriver de mieux et c'est
 » dans ce sens que les affaires ont été menées.

» Une petite démonstration vient d'être faite, il y a
 » quatre jours; les deux chikhs de Hal-Ogdal sont allés
 » pendant la nuit chez les Oulad-Ali-ou-Iloul pour brûler
 » la maison de Bou Bar'la; un de ces chikhs a été tué et
 » la maison n'a pas été brûlée.

» Deux jours après, des contingents des Beni-bou-
 » Chennacha, Beni-Irguen et Ouadia se rendaient chez
 » les Hal-Ogdal pour brûler les maisons de ces deux
 » chikhs; ceux-ci ont été nécessairement obligés de
 » céder à la force et se sont réfugiés avec leurs familles
 » chez des gens de leur parti, des Beni-Ouassif.

» La tribu des Beni-bou-Youssef a voulu empêcher
 » Bou Bar'la de passer lorsqu'il s'est présenté pour re-
 » venir chez les Oulad-Ali-ou-Iloul; Bou Bar'la a attendu
 » la nuit pour se soustraire à l'opposition de cette tribu.

.....
 » Signé : BEAUPRÊTRE. »

(A suivre.)

N. ROBIN.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

